

### Résumé de l'enquête

#### Les grands-parents : indispensables à l'équilibre des familles

Disponibles, généreux, aimants et porteurs de valeurs fondamentales, les grands-parents jouent un rôle décisif dans l'équilibre familial. Ces "papi", "mamina", "papounet" et "babouchka" occupent souvent une place de choix dans la vie de chacun. Bilan de notre enquête sur le rôle et la place des grands-parents du point de vue des parents.



## LA PLACE DES GRANDS-PARENTS

*Etudier le rôle des grands-parents, c'est s'intéresser à la fois à la transmission et à la construction du lien intergénérationnel incarnées par les grands-parents, mais aussi à la place des solidarités familiales intergénérationnelles. La crise sanitaire subie et ses conséquences ont interrogé notre société sur les liens sociaux en général et sur les liens intrafamiliaux en particulier. Cette période a pu mettre à l'épreuve certaines familles se trouvant éloignées et dans l'incapacité à se retrouver. Si cette enquête a été réalisée avant la crise, elle donne néanmoins des repères précieux sur l'ampleur, l'importance, le sens donné à ces liens entre générations. Elle présente par ailleurs l'originalité de s'adresser aux parents pour les interroger sur leurs attentes vis-à-vis des aînés, la place qu'ils leur attribuent au quotidien. Mais au-delà de ces attentes, il est question également de mesurer l'importance et la nature de ces solidarités. Quelles sont les aides concrètes apportées par les grands-parents ? Comment s'organise cette solidarité ?*

### Chiffres clés de l'enquête

**1/3** des parents pensent que leurs enfants aimeraient voir plus souvent leurs grands-parents

**3/4** des parents attendent des grands-parents qu'ils passent du temps avec leurs petits-enfants

**54 %** des parents ont reçu une aide financière des grands-parents; cette aide est essentielle pour les dépenses de la vie courante

**76 %** des parents ont bénéficié de services (aides non monétaires) de la part des grands-parents

### Des visages de la grand-parentalité beaucoup plus variés et moins stéréotypés

Ils peuvent avoir 50 ou 70 ans, être en activité ou à la retraite, vivre à la campagne ou choisir de déménager. Le XXI<sup>ème</sup> Siècle a permis de découvrir voire d'inventer une nouvelle grand-parentalité. Les grands-parents sont plus jeunes, plus nombreux, en bonne santé, socialement actifs et disponibles, impliqués dans différentes formes de solidarité, entretenant avec leurs petits-enfants des relations de proximité. Ces quelques traits caractérisent les 15 millions de personnes qui tiennent un rôle tout aussi décisif dans l'équilibre familial : garde, sorties avec leurs petits-enfants, soutien matériel

et/ou financier auprès de leurs enfants. Les grands-parents sont sur tous les fronts, souvent présents pour seconder sans se substituer aux parents, ils ont aussi l'avantage de posséder davantage de temps libre. L'une des caractéristiques qui explique en partie ces nouveaux visages et qui démarque cette génération des précédentes, est une entrée dans la grand-parentalité beaucoup plus tôt qu'autrefois : en moyenne les femmes deviennent grand-mère à 54 ans et les hommes 56 ans. Cette génération étant beaucoup plus « jeune » que les précédentes, "l'état" de grands-

parents peut alors occuper entre le tiers et la moitié de vie d'une femme par exemple. De plus, l'allongement de la vie, combinée à la chute de la fécondité continuent de transformer les structures familiales, faisant augmenter le nombre de générations qui vivent en même temps. Et même si l'âge à la première naissance recule et repousse d'autant l'âge de l'entrée dans la grand-parentalité, les grands-parents restent et resteront plus jeunes plus longtemps. Ils continueront d'être actifs et occuperont une place prédominante dans la famille.

### Grands-parents et petits-enfants, ce lien qui fait du bien



« Les souvenirs que les grands-parents transmettent à leurs petits-enfants sont très précieux pour eux. Ils leur permettent de trouver leur place au sein de l'arbre généalogique familial. Ils se sentent quelqu'un, parce qu'ils appartiennent à une famille et s'intègrent dans une histoire ! » Frédéric Kochman, pédopsychiatre

## 73% des parents interrogés attendent des grands-parents qu'ils passent du temps et créent des liens avec leurs enfants

Moments partagés et création de liens sont les deux principales attentes des parents, qui estiment que le rôle des plus âgés est de passer du temps avec leurs petits-enfants. Ce temps doit être une occasion pour eux de se rendre disponibles pour faire des

activités, quelles qu'elles soient. Les attentes liées à la transmission de valeurs, de convictions, d'une histoire familiale ou de leur propre expérience de la vie sont également très fortement présentes. Il s'agit donc de construire un lien à travers du

temps passé ensemble. A contrario, les parents n'expriment pas ou peu d'attentes pour le suivi de la scolarité de leurs enfants. De même, le soutien moral ne fait partie des attentes parentales les plus fortement exprimées. .

## 58% des parents attribuent une place importante à la grand-mère maternelle dans l'éducation des enfants

D'abord présentés comme "le pivot des solidarités intergénérationnelles" (aide matérielle, financière, services rendus), la fonction d'éducateur en second est également présente dans les attentes des parents. Les grands-parents interviennent auprès des enfants comme un "tiers indulgent", avec le recul et la patience dont ils savent faire preuve car dégagés des obligations parentales. Ils partagent des activités dans un

climat apaisé avec des valeurs éducatives différentes mais complémentaires de celles des parents, sans s'imposer ni se subsister aux parents. L'enquête montre par ailleurs une prédominance de la filiation maternelle dans les attentes des parents. A ce titre, les répondants de l'enquête (principalement des mères) aspirent plus fréquemment à ce que ce soit leurs propres parents qui interviennent auprès de leurs enfants.

La grand-mère maternelle concentre de nombreuses attentes comme par exemple la place occupée dans l'éducation des enfants (58% des attentes, contre 49% vis-à-vis de la grand-mère paternelle). De même, on pourra remarquer que les deux lignées s'investissent différemment dans la prise en charge des enfants; les grands-parents maternels sont à ce titre, plus souvent sollicités que les grands-parents paternels.

« C'est régulièrement ma mère qui va chercher ma fille à la crèche parce que, moi, je finis très souvent vers 20 heures. Donc ça ne correspond pas avec les horaires de la crèche. »

## 1/4 des enfants rencontrent leurs grands-parents une à trois fois par mois et 23% une ou deux fois par trimestre

« Comme mes petits-enfants habitent dans le Sud-Ouest, j'ai décidé de me mettre à Skype, c'est une manière de garder le lien. C'est bien mieux que le téléphone : ils me montrent leurs nouveaux jouets, leur nouvelle paire de lunettes. Depuis, j'ai même acheté une tablette. Ça a été un déclencheur pour moi. Maintenant, je consulte mes mails, je lis les infos et je continue à discuter avec mes petits-enfants. »

Dans une société qui privilégie la mobilité, petits-enfants et grands-parents peuvent être parfois séparés par une grande distance. Les nouvelles technologies permettent alors de rester en contact plus facilement, permettant aux grands-parents d'entretenir une relation régulière avec leurs petits-enfants. Elles peuvent apparaître comme une réponse à l'éloignement géographique entre les deux générations, où le temps de trajet qui sépare le domicile des parents de celui des grands-parents peut dépasser une heure pour 44%

des situations, voire atteindre deux heures pour 35% des cas. Les visites des petits-enfants chez leurs grands-parents sont alors rendues plus difficiles, mais cela n'efface pour autant pas les relations qui sont entretenues malgré tout, mais sous une autre forme. Place désormais aux grands-parents connectés qui savent utiliser les nouvelles technologies pour se rapprocher de leurs petits-enfants qui habitent loin. Si les SMS ne sont pas massivement utilisés par les seniors pour communiquer avec les plus jeunes, ils sont en

revanche plus friands du mail, dont l'usage remplacerait en partie la carte postale que l'on envoyait aux grands-parents pour raconter ses vacances. Les nouvelles technologies ont complètement changé la donne sur différents registres : la possibilité de maintenir des relations à distance et l'inversion des rôles de transmission entre générations, donnant la possibilité aux petits-enfants de transmettre à leurs grands-parents des connaissances .

## 70% des familles interrogées ont bénéficié d'un soutien de leurs parents pour garder leurs enfants le soir après la classe.

Pour faire face aux difficultés que peuvent rencontrer leurs enfants, la solidarité des aînés envers les plus jeunes se manifeste de différentes façons. D'abord financière, les séniors ne lésinent pas à prêter main forte quand les enfants leur demandent, en rendant différents services. Sur ce registre, les grands-parents sont les principaux pourvoyeurs d'une aide informelle, la prise en charge des enfants. Dans ce

cas, leur présence auprès des enfants peut être régulière et répondre à des besoins qui ont une fréquence hebdomadaire et/ou quotidienne. Les enfants non scolarisés sont alors gardés toute la journée, ce qui peut, dans certains cas, être une conséquence notamment de l'insuffisance de structures d'accueil pour les moins de trois ans. Assez souvent, les grands-parents prennent aussi en charge les petits-enfants après

la classe ou bien le mercredi. D'autres sollicitations plus ponctuelles ou de dépannage correspondent quant à elles, à des situations où les enfants sont malades. D'autres encore plus occasionnelles, pendant les congés scolaires ou bien pour partir en vacances, sont quant à elles probablement motivées par le souhait des grands-parents à créer du lien avec leurs petits-enfants.

### 17 millions

*C'est le nombre d'heures de garde par semaine qu'effectueraient les grands-parents auprès des enfants de moins de deux ans (DREES 2018).*

## Plus d'untiers des parents interrogés pensent que leurs enfants aimeraient voir leurs grands-parents plus souvent

L'entraide familiale vis-à-vis de la garde des enfants ne fait pas des grands-parents des concurrents aux structures d'accueils institutionnels. Leur soutien s'apparente plutôt à une offre complémentaire, où se combinent plusieurs modes de garde à la fois. Qu'il soit ponctuel ou régulier, le recours aux grands-parents pour garder les jeunes enfants répond à des

logiques très spécifiques. La distance entre le domicile des enfants et celui des grands-parents est sans conteste, le déterminant qui influence le plus fortement l'appel aux aînés. De plus, la présence des grands-parents paternels ou maternels dans des délais inférieurs à 30 minutes du domicile des parents, augmente la probabilité pour un enfant

d'être gardé par eux et les chances pour les grands-parents d'être sollicités régulièrement pour garder les enfants. Dans d'autres circonstances, plus les grands-parents sont éloignés de leurs petits-enfants, plus leur sollicitation pour garder les enfants pendant les vacances scolaires est alors probable.



L'organisation des liens entre les grands-parents et les petits-enfants et leur maintien ne sont encadrés par le droit qu'en cas de difficulté et le plus souvent « lorsque l'enfant paraît, le cercle de la famille applaudit à grands cris » Victor Hugo.

## 46% des familles interrogées ont bénéficié d'un soutien financier de la part de leurs parents

L'aide financière est une autre solidarité apportée par les aînés aux jeunes générations. Elle se présente sous une forme dite "directe", un transfert monétaire, un don d'argent par exemple, ou "indirecte", sous la forme d'une prise en charge de certaines dépenses (dépenses de la vie courante, départ en vacances, part de loyer par exemple). Comme pour l'aide matérielle, les grands-parents sont pourvoyeurs d'une aide financière, faisant des plus

jeunes, leurs principaux bénéficiaires. Au cours des mois qui ont précédé l'enquête, près d'un ménage sur deux enquêtés a déclaré avoir bénéficié d'un soutien financier de la part de ses parents ou beaux-parents. Cette aide financière joue un rôle d'autant plus primordial que les parents sont confrontés à des moments de vulnérabilité économique, comme la situation de monoparentalité. Les familles monoparentales de l'enquête déclarent plus

souvent être aidées financièrement par leurs parents que les ménages en couple et qualifient plus souvent que les autres couples, le caractère indispensable de cette aide. Les séniors aident également les plus jeunes pour des démarches concrètes et matérielles qui se traduisent par des services rendus, comme la réalisation de petits travaux de bricolage de la maison, d'entretien du jardin ou de garde d'animaux par exemple.

*« L'enfant a le droit d'entretenir des relations personnelles avec ses ascendants. Seul l'intérêt de l'enfant peut faire obstacle à l'exercice de ce droit. Si tel est l'intérêt de l'enfant, le juge aux affaires familiales fixe les modalités des relations entre l'enfant et un tiers, parent ou non »  
art.374-1 du Code civil*

*Institution engagée avec et pour les familles depuis 1946,  
l'Udaf de la Creuse, est l'expert des réalités de vie des familles.*

*Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des  
familles auprès des pouvoirs publics du département.*

*Elle accueille, informe et accompagne les familles et / ou les  
personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.*

*Elle anime et soutient les 37 associations familiales adhérentes.*

### Méthodologie de l'enquête

Les enquêtes de l'observatoire départemental de la famille sont réalisées dans le cadre du réseau national des observatoires de l'Unaf et du partenariat avec la Cnaf, qui adresse les questionnaires aux familles allocataires de la Creuse.

Cette enquête a été menée entre mars et avril 2019 auprès de 1500 allocataires de la Creuse ayant au moins un enfant. Les 72 répondants sont majoritairement des femmes qui vivent en couple (83%).

Concernant le profil des grands-parents de l'enquête, c'est-à-dire les parents ou beaux-parents des répondants, 51% sont des retraités, 16,5% sont encore en activité professionnelle et 32,5% sont décédés.

Les grands-parents actifs sont principalement les grands-mères maternelles et les grands-parents décédés concernent davantage la lignée paternelle.

## Des liens précieux et indispensables

**Les chiffres clés mettent en avant le rôle joué par les grands-parents et à quel point les solidarités comptent pour chacun. Outre les liens affectifs, les aînés apportent des aides indispensables au quotidien et pour passer des caps difficiles.**

Les parents accordent aux grands-parents une place de choix dans leur vie familiale, sans confusion des rôles, ni excès, mais dans une volonté de construire des liens et de partager du temps avec leurs enfants. Ces moments sont prioritaires bien avant le fait de transmettre une mémoire familiale.

Mais ces attentes se heurtent à certaines réalités comme l'éloignement géographique, par exemple, qui ne permet pas toujours aux petits-enfants de rencontrer leurs grands-parents comme ils le souhaiteraient. Les nouvelles technologies, même

si elles ne peuvent pas toujours être une réponse à l'éloignement, ne résolvent pas en totalité la question de la distance ou du manque de relation. A ce titre, l'enquête fait remarquer une différence de comportements dans les relations où les grands-parents maternels sont davantage sollicités que les grands-parents paternels.

Une autre dimension est présente dans les relations que les grands-parents entretiennent avec leurs enfants et petits-enfants ; elle concerne les solidarités dont ils peuvent leur faire bénéficier. A la fois financières, les aides prennent aussi la forme de services rendus, comme la garde des enfants qui reste de loin la principale aide. Elle est considérée comme indispensable, notamment pour remédier aux imprévus en cas de maladie ou pour pallier un besoin à certains moments

(sortie d'école, le mercredi ou pendant les vacances scolaires par exemple). Les aides monétaires sont aussi largement présentes et s'adaptent aux besoins et à la situation des parents. Elles sont jugées indispensables et régulières pour faire face aux dépenses de la vie courante ou bien aux dépenses de loyer.

En filigrane, les chiffres clés révèlent la difficulté que traversent les familles qui ne peuvent pas bénéficier de ces soutiens du fait de séparation, d'éloignement, de rupture de lien, de maladie ou de décès. Ils révèlent également des fragilités. L'allongement de la durée d'activité professionnelle, la sur-sollicitation des jeunes retraités comme « aidants » de leurs proches sont autant de réalités à prendre en compte dans les futures réflexions de politique familiale.



Lire et faire lire pour briser la solitude des aîné(es) et susciter d'improbables rencontres; le seul ingrédient connu de la recette, c'est le lien, la relation, le plaisir d'être et de partager avec quelqu'un.

[www.lireetfairelire.org](http://www.lireetfairelire.org)

« Rester en contact avec des enfants, ça me permet de vieillir en douceur. J'ai trouvé à travers Lire et faire lire, des valeurs qui me correspondent. J'ai appris et grandi sur le plan social. »